

AVIS N° 2024/02/07-16

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 février 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par la Cellule de Culture Scientifique et Technique de la Direction de la Recherche et de la Valorisation d'Aix Marseille Université auprès de la Ville de Marseille ;

Projet

« Clôture du concours régional académique de croissance cristalline, 3C5 »

La Commission de la Recherche émet un avis favorable à la demande de subvention effectuée auprès de la Ville de Marseille, par la Cellule de Culture Scientifique et Technique de la Direction de la Recherche et de la Valorisation d'Aix Marseille Université pour la « Clôture du concours régional académique de croissance cristalline, 3C5 », telle que définie en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 40

Quorum : 20

Présents ou représentés : 33

Fait à Marseille, le 07 février 2024,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH



Annexe demande de subvention portée par une unité de recherche :

demandes de subventions aux Collectivités territoriales

Commission de la Recherche du 07 février 2024

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
DRV_CST		SALANCON Evelyne AMU	Clôture du concours régional académique de croissance cristalline, 3C5 Description de l'action : Le concours 3C5 est la cinquième édition du Concours de Croissance Cristalline organisé depuis 2019 organisé par l'association de cristallographie d'Aix-Marseille. Ce sont plusieurs milliers de collégiens et lycéens et plusieurs dizaines d'établissements qui ont, depuis, participé à nos actions en région SUD-PACA, tous territoires confondus (grandes villes et villages). Depuis l'an dernier (concours 3C4), une dimension artistique enrichit le travail : les élèves réalisent une œuvre d'art qui est exposée lors de la cérémonie de clôture. Objectifs : Faire travailler les élèves sur la cristallisation d'un sel fourni par les organisateurs, d'obtenir le plus gros et plus parfait cristal au bout de 3 ans.	Ville de Marseille	2 940	5 340	Région Sud PACA (s) : 2 400 Ville de Marseille (s) : 2 940